

Avec ces quelques remarques, monsieur l'Orateur, je voudrais faire savoir que l'opposition officielle appuie ce bill sans équivoque.

● (1550)

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, c'est dommage que nous n'ayons pas beaucoup de temps pour discuter du bill à l'étude car, à mon avis, il est très important.

Les Canadiens devraient être très fiers du travail qui a été fait pour extirper les maladies des animaux au Canada, grâce à cette loi en vigueur depuis une centaine d'années. On peut dire, je suppose, que si M. Ken Wells, chirurgien vétérinaire, avait été chargé de la médecine au Canada au cours des dernières années, nous aurions enrayé un grand nombre de maladies; nous n'aurions pas fait que découvrir des traitements. Je présume que certaines de nos maladies les plus graves auraient fait l'objet de recherches intenses qui nous permettraient de les découvrir et de les enrayer au plus tôt. Je ne sais pas s'il serait parvenu à ces résultats aussi satisfaisants si ses efforts avaient porté sur des êtres humains. Mais ses travaux ont connu un succès indiscutable, monsieur l'Orateur, et peut-être faudrait-il examiner la méthode qu'il a utilisée pour se débarrasser de quelques...

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Vous vous rendez compte de ce qu'il dit?

M. Peters: Je sais, mais il me semble que nous avons bien mieux réussi à résoudre les maladies des animaux que les problèmes humains. C'est peut-être parce que la destruction selective est préférable à certains traitements.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je connais des politiciens qui vaudraient plus morts que vifs.

M. Peters: Monsieur l'Orateur, une grande partie de ce bill concerne les dédommagements et s'il s'agissait de destruction dans un domaine particulier, ce serait une chose à considérer, mais j'approuve les propositions qui ont été présentées et la décision principale qui a été prise à propos de la brucellose. La vaccination a le désavantage de créer des porteurs de maladie et on sait que la brucellose ne peut être entièrement éliminée par l'inoculation. La destruction des animaux malades nous permettra, espérons-le, de créer des zones entièrement saines au Canada et de ce fait nous pourrions continuer à exporter autant qu'auparavant. Nous avons lutté contre la brucellose, la tuberculose et bien d'autres maladies par ce moyen. Je suis heureux de constater que le ministère examine les autres facteurs qui jouent un rôle dans la santé des animaux.

Un des principaux problèmes a été le manque de protection au cours du transport. Les journaux ont fait état, ces dernières années, de nombreux cas où les animaux arrivaient à destination en très mauvais état: très souvent, certains étaient déjà morts. Ce problème, à mon avis, doit être enrayer grâce à des programmes de contrôle qu'il faudra mettre au point.

Deux autres parties ont été ajoutées, ce qui obligera le chirurgien vétérinaire à s'occuper de la santé des humains également. A cause des prestations insuffisantes versées à certaines personnes âgées, plusieurs sentent le besoin

Travaux de la Chambre

d'économiser au point qu'elles mangent de la nourriture destinée aux animaux domestiques, et, dans ce domaine, il y a violation des règles en vigueur depuis des années. On établira des nouvelles règles en vue de régler cette situation, non seulement pour la santé des animaux domestiques, mais pour celle des personnes qui préfèrent consommer de la nourriture pour animaux domestiques au lieu de se passer complètement de manger. Les mesures de contrôle que nous établissons dans le domaine de la nourriture pour animaux des problèmes face à ce bill, mais il faut louer l'initiative prise par le personnel vétérinaire de contrôler la nourriture destinée aux animaux.

Les contrôles qui ont été étendus aux usines de récupération sont du même genre, puisqu'elles sont susceptibles de nuire aux êtres humains. Nous avons connu des cas où des aliments destinés à des fabriques de nourriture pour animaux domestiques et à des usines de récupération ont été convertis en d'autres produits, par exemple des engrais, de la farine, etc. Le ministère surveille maintenant ces aliments et il me semble que cette mesure peut, dans les provinces où le gouvernement n'y veille pas, supprimer le risque de voir une partie de cette viande servir à la consommation humaine. Il se peut que le directeur général vétérinaire, chargé de vérifier la qualité des hamburgers et des chien-chauds, soit le surveillant le plus occupé lors des Jeux olympiques. Nous devons accepter avec plaisir tout contrôle susceptible d'assurer aux Canadiens que la viande affectée à d'autres fins qu'à la consommation humaine sera bien affectée à ces fins, ce qui n'a pas été le cas ces dernières années.

Je termine donc en répétant que ce bill est très utile. Je veux féliciter le service vétérinaire des efforts qu'il a déployés pour contrôler les maladies des animaux au Canada. Notre réputation est enviable, et les efforts qu'il fait pour surveiller les domaines où des abus ont été commis par le passé sont dignes d'être appuyés et nous sommes certainement heureux de louer ceux qui le méritent.

Le personnel vétérinaire s'est montré très compétent et a fait du bon travail; en donnant aux Canadiens ce bill et des indemnités plus élevées, il sera plus facile de venir à bout des maladies contagieuses. C'est un domaine où ils ne voulaient pas se lancer, mais aucun autre organisme national ne régleme l'industrie des aliments pour animaux domestiques. Cette réglementation sera certainement la bienvenue elle aussi.

Des voix: Le vote!

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): La Chambre consent-elle unanimement à étudier le bill C-21? Je crois que trois ou quatre minutes nous suffiraient.